

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SANCOINS (Cher)**

Département du Cher
Arrondissement de Saint-Amand-Montrond

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 MAI 2026

DÉLIBÉRATION N° 14/2026

OBJET : **ELECTION D'UN(E) VICE-PRESIDENT(E) DELEGUE(E)**

Nomenclature : 5.1 Election exécutif

Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participant au vote
10	13	13			
Rapporteur :		Pierre GUIBLIN			
Secrétaire de séance :		Sylvie GABELLE			

L'an deux mil vingt-six, le 19 mai, à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sancoins s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre GUIBLIN, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Pierre GUIBLIN, Sylvie GABELLE, Liliane DELAFOSSE, Aurore TISSIER, Magali METHENIER, Nicolas BERGER, Adrien FONTAINE, Patrick MATHIAUD, Laurette ROUSSELET et Lauriane LHERMITTE.

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Anne-Marie BELLEVOIX	a donné pouvoir à	Madame Liliane DELAFOSSE
Madame Corinne JOUANOT	a donné pouvoir à	Madame Sylvie GABELLE
Madame Jeanne GAZEAU	a donné pouvoir à	Monsieur Pierre GUIBLIN

Absents excusés : Néant.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 13

POUVOIR : 3

PRESENTS A LA SÉANCE : 10

Date de convocation : 12 mai 2026

DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sancoins ;

Vu l'article R.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, selon lequel le Conseil d'Administration doit élire un(e) vice-président(e) délégué(e) qui présidera en l'absence de la ou du vice-président(e) ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration lors de la séance du 19 mai 2026 proclamant Madame Sylvie GABELLE Vice-Présidente ;

Vu le rapport de Monsieur le Président ;

Considérant que l'élection de la ou du vice-président(e) déléguée s'est déroulée à main levée, suite à la décision unanime des membres du Conseil d'Administration ;

Madame Liliane DELAFOSSE informe que Madame Anne-Marie BELLEVOIX est candidate à la fonction de vice-présidente déléguée ;

Au premier tour de scrutin, le vote a donné les résultats suivants :

- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 7
- vote pour : 13

Madame Anne-Marie BELLEVOIX a obtenu treize voix (13 voix).

Madame Anne-Marie BELLEVOIX, est élue à l'unanimité et est proclamée Vice-Présidente déléguée.

A Sancoins, le 19 mai 2026.

POUR EXTRAIT CONFORME,



La secrétaire de séance,



Sylvie GABELLE